

CM1 • FICHE 189913

Comprendre un avis de modification

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-3

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mercredi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 12 h

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 6-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du mardi : le rendez-vous de 14 h est décalé à 15 h. Le lieu ne change pas : salle 6.

2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 15 h

Réponse : 15 h.

Index dans le document : « décalé à 15 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 7-6

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du samedi : le rendez-vous de 15 h est décalé à 16 h. Le lieu ne change pas : salle 7.

3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 16 h**

Réponse : 16 h.

Indice dans le document : « décalé à 16 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
9-6**

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du samedi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 9.

4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 10 h**

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
12-5**

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du vendredi : le rendez-vous de 12 h est décalé à 13 h. Le lieu ne change pas : salle 12.

5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 13 h**

Réponse : 13 h.

Indice dans le document : « décalé à 13 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.